

**SYNDICAT MIXTE
DU CANTON DE MOREZ**

112, Rue de la République
39400 – MOREZ

Tél : 03.84.34.11.39
Fax : 03.84.33.07.45

Morez, le 23 janvier 2015

Le Président à,

Bernard BERTHET
PEHVO
21 Montée du Noirmont
39220 LES ROUSSES

N/Réf : Affaire suivie par M. François CUSENIER

Objet : Communes des Rousses – Ecoulement des égouts dans le Bief Dernier

Monsieur,

Par la présente, je fais suite à votre courrier concernant les écoulements des égouts dans le Bief Dernier lors du 5 janvier 2015.

Je tiens à vous assurer que le syndicat mixte est pleinement conscient et préoccupé par ce problème. Ces dysfonctionnements du réseau d'assainissement surviennent lors de forts épisodes pluvieux, consécutivement à la présence d'importantes quantités d'eaux claires parasites provenant du réseau d'assainissement de La Cure (commune de Saint-Cergue).

Le syndicat mixte pourrait « brider » le sur-débit provenant de La cure au niveau du poste frontière pour le mettre en adéquation avec le poste de relevage de La Scie, mais cette opération aurait pour conséquence de déplacer le problème au niveau des zones d'habitation de La Cure.

Vous comprendrez que cette solution serait de nature à augmenter les risques en matière de salubrité publique.

Cette problématique d'eau parasite qui sature le réseau d'assainissement a fait l'objet d'une réunion le 10 décembre 2014 à la mairie des Rousses, entre les communes de Saint-Cergue, des Rousses et le Syndicat mixte.

Le but principal de cette réunion était de trouver des solutions techniques pour supprimer les eaux claires présentes dans le réseau de La Cure, sachant qu'ils n'ont pas de possibilité d'exutoires pérennes pour ces eaux sur le territoire Suisse.

La problématique est donc assez complexe.

Il a été convenu que la commune de Saint-Cergue fasse une étude pour quantifier précisément le volume d'eau claire à évacuer de ses réseaux sur le secteur de La Cure, et que le syndicat mixte fasse une étude pour quantifier les volumes d'eau claire venant de suisse qui pourraient être évacué par les réseaux pluviaux existants des Rousses et le cas échéant envisager la création de réseaux pluviaux supplémentaires.

A cet effet, le syndicat mixte a déjà reçu et accepté à ce jour une proposition du Cabinet Merlin pour faire cette étude.

A l'issue des résultats de ces études, une programmation de travaux sera réalisée le plus rapidement possible.

En espérant avoir répondu à vos interrogations et vos craintes légitimes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Roland SAMARDIA